



Monitoring énergie

Définitions des critères et délimitations

Février 2022

Table 1: Définition des critères

Critères	Définition
Consommation finale d'énergie Transport	<p>Consommation d'énergie pour l'ensemble des opérations de transport. Il faut toujours indiquer la consommation d'énergie correspondant aux prestations kilométriques et de transport.</p> <p>Chemins de fer - Infrastructure</p> <p>Les mesures sont effectuées <u>à partir de la sous-station</u>. En plus des besoins de traction, cela comprend également l'énergie de confort pour les véhicules (chauffage, climatisation, éclairage, etc.) ainsi que la consommation d'énergie de l'infrastructure (p. ex. ventilation des tunnels, chauffage des aiguillages, etc.).</p> <p>Tous les moyens de transport (y compris « Chemin de fer – Transport de voyageurs »)</p> <p>Indication de la consommation d'énergie pour le transport (véhicules UNIQUEMENT). En plus de la consommation d'énergie pour le transport, cela comprend également l'énergie de confort pour les véhicules (chauffage, climatisation, éclairage, etc.). Si plusieurs utilisateurs partagent le même réseau, chacun saisit la part qui lui est facturée par le gestionnaire d'infrastructure.</p>
Production d'énergie renouvelable (par ET)	Total de toute l'énergie renouvelable produite par l'ET elle-même (par ex. par des centrales hydroélectriques ou des installations photovoltaïques). Cela ne se limite pas au transport, mais comprend la quantité totale d'électricité produite ou injectée dans le réseau « normal » (réseau 50 Hz).

Table 2: Définition des délimitations

Catégories	Délimitations	Définitions
Secteur de l'entreprise (remontées mécaniques uniquement)	Installations de transport	Consommation d'énergie du transport, y compris l'énergie de confort des véhicules et l'exploitation des bâtiments de la station (selon Zegg et al. 2010).
	Enneigement artificiel	Consommation d'énergie pour l'enneigement technique (fonctionnement des pompes à eau, canons à neige, etc.).
	Autres	Consommation d'énergie d'autres offres comme la restauration, l'informatique, etc.
Moyens de transport (Définitions selon statistique des transports publics)	Chemin de fer à voie normale	Ecartement de 1435 mm
	Chemin de fer à voie étroite	Ecartement inférieur à l'écartement normal (1435 mm), par ex. voie métrique
	Train à crémaillère	Chemin de fer qui ne transmet pas la force nécessaire au franchissement des pentes par la seule adhérence entre le rail et la roue, mais au moyen d'une roue dentée sur une crémaillère posée entre les rails. <u>Seulement les installations avec plus de 50% de tronçon à crémaillère sont classées dans cette catégorie.</u>
	Autobus	Motorisé, circule sur la voie publique



Catégories	Délimitations	Définitions
	Trolleybus	Non lié au rail ; prélève l'énergie électrique d'une ligne de contact, circule sur la voie publique.
	Tram	Lié au rail ; prélève l'énergie électrique d'une ligne de contact, circule souvent sur la voie publique ; ne doit pas accorder le libre accès au réseau.
	Bateau à passagers	Véhicule aquatique pour le transport de personnes.
	Bac pour voitures	Véhicule aquatique transportant des voitures et des personnes.
	Funiculaire	Chemin de fer dont le wagon est fixé à un câble en acier. Le câble, entraîné par un moteur (généralement situé dans la station amont), déplace le véhicule.
	Téléphérique	Cabines ou sièges suspendus par des câbles au-dessus du sol.
Objet de transport	Transport de personnes	Transport de personnes, y compris chargement de voitures (comme dans la statistique des TP)
	Transport de marchandises	Transport de marchandises, y compris le courrier et les bagages (y compris la chaussée roulante, voir la statistique des TP).
Fonction de transport	Trafic local	Le trafic local comprend des lignes servant à la desserte capillaire des localités. Une ligne sert à cette desserte lorsque les arrêts se trouvent, en règle générale, à moins de 1,5 km du point de liaison le plus proche avec le réseau supérieur des transports publics et que la distance entre les arrêts est courte (Art. 3 OITRV).
	Trafic régional	On entend par trafic régional de voyageurs (TRV) le transport de voyageurs à l'intérieur d'une région, y compris la desserte de base de localités, ainsi que le transport de voyageurs entre une région et des régions voisines, même étrangères (Art. 4 OITRV). On distingue le trafic régional avec fonction de desserte (selon l'art. 5 OTV) et le trafic régional sans fonction de desserte. La Confédération commande et finance le trafic régional avec fonction de desserte conjointement avec les cantons.
	Trafic longue distance	Le trafic grandes lignes comprend des liaisons rapides entre les centres moyens et grands, qui sont généralement desservies par des trains IC et IR. La plupart des lignes du trafic longues distances sont exploitées par les CFF. Le BLS exploite trois lignes pour son propre compte sous la concession des CFF. En outre, le SOB exploite deux lignes pour le compte des CFF.
	Trafic d'excursion	Le trafic d'excursion comprend les lignes qui ne peuvent être attribuées ni au trafic régional ni au trafic local. En règle générale, il s'agit d'offres touristiques. Le trafic régional sans fonction de desserte, mais qui ne constitue pas non plus une offre touristique, est compté dans le trafic régional.
Vecteur énergétique	Diesel	Carburant liquide dérivé du pétrole ayant une composition caractéristique en hydrocarbures
	Huile de chauffage extra-légère	Carburant liquide dérivé du pétrole. "Extra-léger" fait référence à sa densité.
	Biodiesel	Diesel produit à partir d'huiles végétales
	Essence	Carburant liquide dérivé du pétrole ayant une composition caractéristique en hydrocarbures
	Bioéthanol	Éthanol obtenu à partir de substrats biologiques (biomasse)
	CNG	„Compressed natural gas“, forme de gaz naturel comprimé sous haute pression
	Biogaz	Gaz combustible produit par la fermentation de la biomasse
	Electricité	Courant électrique
	Énergie hydraulique	Énergie obtenue à partir du courant de l'eau courante



Catégories	Délimitations	Définitions
Électricité : Type de production (Ventilation selon www.stromkennzeichnung.ch - contient les mix d'électricité de tous les fournisseurs)	Énergie solaire	Énergie du rayonnement solaire arrivant sur la Terre
	Énergie éolienne	Énergie tirée des courants se produisant dans l'air
	Biomasse	Énergie produite à partir de la biomasse (p. ex. bois ou lisier)
	Geothermie	Énergie obtenue par l'utilisation de la géothermie
	Électricité subventionnée RPC	Production d'électricité à partir d'énergies renouvelables encouragée par la rétribution à prix coûtant du courant injecté
	Énergie nucléaire	Énergie obtenue par fission nucléaire
	Pétrole	Énergie dérivée du pétrole
	Gaz naturel	Énergie produite à partir de gaz naturel
	Charbon	Énergie tirée du charbon
	Déchets	Énergie obtenue à partir de l'incinération des déchets
Sources d'énergie non vérifiables	Électricité pour laquelle il n'existe pas de justificatif ou dont le type de production et l'origine ne peuvent être clairement déterminés (définition selon le guide de marquage de l'électricité, OFEN 2012).	
Consommation propre/alimentation	Consommation propre	La part d'électricité produite par les ET qui est consommée par elles-mêmes.
	Alimentation	La part d'électricité produite par les ET qui n'est pas consommée par l'entreprise, mais qui est injectée dans le réseau électrique..
Origine	Suisse	Électricité produite en Suisse.
	Etranger	Électricité produite à l'étranger